

Nous vous demandons de marquer les vêtements et accessoires de vos enfants de leur prénom.
Les objets "gadgets" sont interdits en classe. L'enseignant se réserve le droit de refuser tout objet qu'il juge trop distrayant ou peu adapté au travail de classe.
L'organisation du reste du matériel (classeurs, cahiers, manuels, porte-vues...) vous sera présentée à la rentrée lors de la traditionnelle réunion de parents.



CP-CE

La grande majorité des fournitures est prise en charge par l'établissement (le montant a été porté sur votre facture). Voici ci-dessous le reste du matériel restant à charge de la famille.

- 2 boîtes de mouchoirs en papier
 - 1 rouleau de papier essuie-tout
 - Une blouse de travail à longues manches (ou un grand t-shirt à longues manches) : pour les travaux de peinture, d'expériences...
 - Un sac de sport comprenant une paire de baskets, un t-shirt, un short ou jogging (selon saison).
 - Une serviette de table pour les élèves de la cantine
 - Un cartable pratique où tout peut rentrer
- Un agenda pratique : 1 page par jour (bien vérifier qu'il soit en français).
- Une trousse avec un crayon de bois, un stylo bleu, rouge, vert pratique pour bien écrire, une gomme, un tube de colle bâton, des ciseaux adaptés à l'enfant.

Le tout au nom de l'enfant. Cette trousse transitera entre la maison et l'école, un classeur du matériel commun sera aussi mis à disposition si besoin et pour compléter.

Des feutres et crayons de couleur seront à disposition en classe, il est tout de même conseillé de posséder un jeu de feutres et de crayons de couleur à la maison.

Prêt pour cette nouvelle aventure !